



Points saillants des approches intégrées de l'éducation dans la région des Grands Lacs¹

Les enfants représentent souvent une grande proportion des populations déplacées de force et sont confrontés à des défis uniques pour accéder à l'éducation dans les pays et/ou communautés d'accueil. L'éducation en situation de déplacement n'est pas seulement un droit humain fondamental, mais un élément crucial des solutions durables au déplacement qui fournit aux enfants réfugiés et/ou rapatriés les outils et le soutien dont ils ont besoin pour terminer leur éducation, en fonction de leurs expériences antérieures. Au cours d'un événement d'apprentissage de deux jours en février 2021, les panélistes et les représentants gouvernementaux des six pays des Grands Lacs ont discuté de trois défis clés à relever et des opportunités à soutenir pour l'extension des services d'éducation dans les contextes de déplacement forcé, à savoir : **i) les différences linguistiques et culturelles, ii) l'intégration communautaire des étudiants réfugiés et rapatriés dans les systèmes éducatifs nationaux, et iii) les voies d'éducation alternatives.** Afin d'illustrer ces discussions, trois études de cas issues des discussions sont présentées ci-dessous.

Différences linguistiques et culturelles

Les différences linguistiques et culturelles restent un défi majeur pour l'intégration des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux de la région des Grands Lacs, notamment pour les pays accueillant un grand nombre de réfugiés de pays francophones qui utilisent l'anglais comme langue d'enseignement. Compte tenu de la diversité des langues et des différences culturelles présentes dans la région des Grands Lacs, comment ces défis sont-ils relevés par les pays d'accueil des réfugiés afin de surmonter les barrières linguistiques présentes dans les systèmes éducatifs nationaux pour les étudiants réfugiés ?

Étude de cas : Ouganda - Recrutement d'enseignants réfugiés et programme de transition linguistique pour les apprenants francophones

La réponse de l'Ouganda aux réfugiés a accordé une attention particulière à l'éducation dans les situations de déplacement. Conformément à la politique internationale sur les réfugiés, le gouvernement ougandais fournit aux enfants réfugiés les mêmes services qu'aux ressortissants nationaux dans les écoles primaires. **L'un des défis majeurs et persistants dans l'accès des réfugiés à l'éducation en Ouganda est la langue** - en particulier parmi les réfugiés congolais francophones qui tentent de s'assimiler au sein du système éducatif national ougandais, où la langue d'enseignement est l'anglais. Le gouvernement ougandais a remédié à ce problème en **recrutant des réfugiés ayant un niveau d'éducation de base et capables de traduire l'anglais** - la langue d'enseignement de l'Ouganda - dans les différentes langues locales présentes dans les colonies. Bien que l'enseignement et l'apprentissage soient dirigés par les enseignants qualifiés mandatés par le gouvernement, les **assistants d'enseignement réfugiés sont des atouts très précieux** dans leur rôle, agissant comme des traducteurs pour la majorité des apprenants réfugiés qui sont dans cette classe. **Dans les settlement schools, la majorité des enseignants employés sont des assistants d'enseignement d'origine réfugiée.**² Bien qu'efficace lorsqu'elle est déployée, dans la pratique, cette initiative reste largement à la discrétion des directeurs d'école qui reconnaissent la valeur des assistants pédagogiques aidant les enfants dans leur propre langue.³

Plus précisément, le gouvernement ougandais a constaté que les **réfugiés francophones en particulier continuent d'avoir un faible niveau d'anglais.** Le programme Bridging cible spécifiquement ces apprenants - le

¹ Ce document a été élaboré dans le cadre d'une série d'événements d'apprentissage d'une année, développés conjointement par la Banque mondiale, Samuel Hall et le Rift Valley Institute, sur les réponses du développement au déplacement forcé avec des panélistes et des responsables gouvernementaux des six pays de la région des Grands Lacs.

² British Council (2019). Utilisation de la langue dans les écoles touchées par les réfugiés en Ouganda.

³ Ibid.





gouvernement leur fournit un soutien supplémentaire afin de s'assurer qu'ils apprennent au même niveau que les nationaux et les réfugiés non francophones. Les interventions du programme de transition se concentrent sur i) le **renforcement des compétences en anglais** afin que les apprenants réfugiés puissent **communiquer couramment avec leurs enseignants d'accueil** et **apprendre le contenu des matières dans la langue d'enseignement** ; ii) le **renforcement des compétences en alphabétisation dans leur langue maternelle**, qui peuvent ensuite être utilisées pour renforcer l'alphabétisation en anglais ; et iii) le **renforcement des compétences en mathématiques** et la facilitation des compétences linguistiques académiques en anglais.⁴ Ainsi, les interventions de transition éducative sont particulièrement aptes à **répondre aux besoins des nouveaux arrivants réfugiés tout en évitant de les placer dans des classes inférieures en raison de leur manque de compétences en anglais.**

ETUDE DE CAS - ÉTABLISSEMENT DE KYANGWALI

La colonie de Kyangwali, située dans le sud-ouest de l'Ouganda près de la ville de Hoima, accueille principalement des réfugiés congolais. Près de la moitié des élèves interrogés ont fait état de difficultés à comprendre l'anglais. Afin de répondre à ce défi, des enseignants réfugiés ont été employés qui pouvaient parler le kiswahili, la langue la plus courante pour les réfugiés de Kyangwali Settlement, et qui traduisaient pour les élèves ayant une maîtrise plus limitée de l'anglais. Cette pratique a aidé les enseignants ougandais qui ne maîtrisaient pas le kiswahili et qui se retrouvaient souvent dans des salles de classe remplies d'élèves du primaire incapables de les comprendre. En outre, certaines écoles de la colonie ont mis en place des cours de kiswahili et de français afin que les élèves réfugiés congolais puissent conserver leur langue maternelle, en cas de retour dans leur pays d'origine (Kupfer, 2016). Ce type de réflexion à long terme garantit que les enfants rapatriés rencontrent moins de difficultés pour retourner à l'école dans leur pays d'origine et facilite leur éventuelle réintégration.

Intégration communautaire des étudiants réfugiés et rapatriés dans les systèmes éducatifs nationaux

L'inclusion des enfants réfugiés et rapatriés dans les systèmes et la planification de l'éducation nationale a contribué positivement à la cohésion sociale, à l'intégration et à la réussite de la réintégration dans les pays d'accueil des réfugiés. Cette pratique contribue positivement et empêche la mise en place de structures parallèles pour les réfugiés, les rapatriés et les nationaux - en fournissant un seul système administré par le gouvernement qui bénéficie à tous les étudiants présents dans le pays. Étant donné que de nombreux pays de la région ont l'expérience de l'intégration des réfugiés et des rapatriés, comment les pays de la région des Grands Lacs ont-ils intégré les étudiants réfugiés et nationaux dans leurs systèmes éducatifs ?

Etude de cas : La réintégration des réfugiés dans le secteur de l'éducation au Burundi

Caractéristiques principales



20 000 enfants ont reçu une sensibilisation au COVID-19



Sensibilisation des parents rapatriés sur l'intérêt d'inscrire leurs enfants à l'école



Soutien en matériel pédagogique aux rapatriés et aux enfants vulnérables




Formation de la direction de l'école et des éducateurs à l'apprentissage socio-émotionnel



Cours supplémentaires de français et de calcul pour les enfants rapatriés en kirundi et en anglais.

⁴ Barbara Trudell, Prossy Nannyombi et Lydia Teera, SIL Afrique (2019) Un programme de transition pour les enfants réfugiés en Ouganda.





Au Burundi, le Service Jésuite des Réfugiés (JRS) est l'un des partenaires du programme officiel de réintégration mis en œuvre conjointement par le HCR, le PNUD et le Ministère de l'Intérieur. Le **JRS cible 600 enfants** pour s'assurer qu'ils sont **inscrits à l'école et réintégrés sur un programme de 6 mois**. Après les élections de 2020 et les encouragements du gouvernement, les réfugiés burundais à l'étranger ont manifesté un intérêt accru pour le retour au pays. **En janvier et février 2021, 9 000 réfugiés sont rentrés au Burundi, soit près de 2 000 par semaine**. Ces flux massifs ont créé une pression sur les ressources existantes, notamment sur le système éducatif national.

L'intégration des rapatriés burundais dans le système éducatif national **présente plusieurs défis majeurs**. À l'heure actuelle, la plupart des enfants rapatriés connaissent des **périodes d'apprentissage perdues de 1 à 2 mois**, étant donné les 7 jours d'auto-isolément requis avant de se déplacer dans les villages et d'identifier et de s'inscrire dans les écoles. Un autre défi concerne les **différences de programmes et les barrières linguistiques entre le français et l'anglais**. La **pauvreté** est un autre obstacle qui empêche les parents de se concentrer sur l'éducation de leurs enfants – par exemple, **certains enfants travaillent au lieu de s'inscrire à l'école afin de soutenir leur famille**. En outre, le nombre élevé de rapatriés exerce une pression sur le programme de réintégration, car le nombre de bénéficiaires est plus élevé que prévu. Les enfants rapatriés au Burundi ont signalé qu'il leur était difficile de rejoindre les écoles au milieu de l'année scolaire, qui commence en septembre. Les programmes du JRS se concentrent sur **quatre domaines clés de la réintégration dans le système scolaire national** : i) la **sensibilisation des parents rapatriés** sur l'importance de la scolarisation des enfants et la prise de conscience de l'apprentissage socio-émotionnel (SEL) pour gérer les problèmes émotionnels ; ii) la **formation des enseignants et de la direction des écoles sur le SEL et les méthodologies d'enseignement** des classes de rattrapage pour les enfants rapatriés ; iii) les **classes de rattrapage** en français et en calcul en Kirundi et en calcul pour les réfugiés de retour du Rwanda qui ont dû être enseignés en anglais ; et iv) le **soutien en matériel pédagogique** pour les rapatriés et les enfants vulnérables. Le JRS a également mené des **campagnes de sensibilisation sur le COVID-19 qui ont touché 20 000 enfants**. De plus, la réintégration ne consiste pas seulement à déplacer les personnes d'un endroit à un autre – il est également nécessaire de **prendre en compte leur santé mentale et leur bien-être par un soutien émotionnel** jusqu'à ce qu'elles soient pleinement réintégrées, ce qui est l'objectif principal du programme de 6 mois du JRS.

Le 26 févrierth, 2021, le gouvernement burundais a signé une nouvelle initiative : **Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés (JRRRP)**. Cette initiative conjointe entre le gouvernement burundais, le PNUD, le HCR et d'autres partenaires de développement **vise à mobiliser des ressources et à demander aux partenaires et aux donateurs de s'attaquer aux contraintes financières qui pèsent sur la réintégration des Burundais, ainsi qu'aux initiatives visant à surmonter les barrières linguistiques pour les rapatriés**. L'initiative **prévoit de créer un centre dédié à la réintégration des enfants rapatriés dans le système éducatif burundais** afin d'éviter les disparités linguistiques entre les communautés d'accueil et les rapatriés.⁵

Avenues d'éducation alternatives

Souvent, les populations déplacées de force arrivent dans les pays d'accueil avec des lacunes dans leur éducation en raison du conflit, et ont des difficultés à poursuivre leur éducation. Les jeunes filles sont confrontées à des vulnérabilités et à des défis différents en matière d'accès à l'éducation, notamment les mariages et les grossesses précoces, l'éloignement des écoles et la priorité accordée à l'éducation des garçons. Comment les pays de la région des Grands Lacs ont-ils répondu aux défis uniques auxquels sont confrontés les enfants réfugiés – en particulier les filles – pour accéder à l'éducation et la poursuivre ?

Étude de cas : La politique de réinsertion de la Zambie

⁵ HCR et PNUD (2021) 2021 Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés au Burundi : Janvier – Décembre 2021





Facteurs de réussite contribuant à une réinsertion réussie



Conseils et suivi étroit avant et après la grossesse



Soutien financier et bourses d'études



Sensibilisation et sensibilisation de la communauté



Élaboration par le gouvernement de directives de mise en œuvre

Les jeunes filles des communautés de réfugiés de la région des Grands Lacs sont confrontées à différentes vulnérabilités et difficultés, notamment le **mariage et la grossesse précoces, l'éloignement des écoles et la priorité donnée à l'éducation des garçons**. Les défis susmentionnés auxquels les jeunes filles peuvent être confrontées **les découragent** souvent **d'accéder à l'éducation ou de la poursuivre**. De nombreux gouvernements reconnaissent la nécessité de prendre en compte et d'intégrer cet aspect dans la planification de l'éducation nationale afin de faciliter un accès équitable pour les filles et les garçons réfugiés. De nombreux pays de la région ont **constaté une baisse de la scolarisation des filles déplacées de force après l'adoption de la convention COVID-19**, ce qui a exacerbé les difficultés d'un environnement déjà compliqué. Bien qu'elle ne soit pas strictement ciblée sur les populations déplacées, la **politique de réinsertion de la Zambie offre des leçons importantes qui pourraient être incorporées dans les cadres d'éducation nationale d'autres pays de la région** et pourraient être adaptées aux vulnérabilités spécifiques des filles réfugiées en matière d'accès à l'éducation. Étant donné que de nombreux pays de la région ont des politiques d'éducation complètes qui intègrent les réfugiés dans les systèmes nationaux, cette politique est une étude de cas potentielle qui pourrait être adaptée pour répondre à l'un des problèmes clés de l'éducation des filles réfugiées.

En 1997, la Zambie a institué une **politique de réintégration scolaire**, qui stipule officiellement que les filles qui tombent enceintes alors qu'elles sont encore à l'école doivent être autorisées à reprendre leurs études après l'accouchement. Cette politique s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement zambien (GRZ) pour améliorer l'éducation générale dans le pays et réduire l'écart entre les sexes en matière d'éducation en s'attaquant à l'un des principaux obstacles à l'éducation auxquels les filles zambiennes continuaient d'être confrontées. Environ un tiers des femmes zambiennes ont leur premier enfant avant l'âge de 19 ans, ce qui contribue à réduire le taux d'obtention de diplôme chez les femmes par rapport aux hommes.⁶ La **politique de réinsertion a établi un processus d'octroi de congés de maternité, afin de faciliter l'obtention d'un diplôme par les étudiantes enceintes**. Pour y accéder, l'étudiante en question, ses parents et le père de l'enfant remplissent un formulaire auprès de son école secondaire qui indique la date à laquelle l'étudiante retournera à l'école - cette période se situe entre 6 mois et 2 ans. La politique de réintégration stipule également que les écoles accordent au père de l'enfant la même période de congé de paternité, afin de faciliter la prise en charge conjointe des enfants par les deux parents.⁷ Dans le cadre de ce programme, ils ont la possibilité de changer d'école si nécessaire afin de faciliter leur confort et la poursuite de leur apprentissage.

Au départ, la **sensibilisation au programme est restée faible, ce qui a été atténué par un ensemble de directives de mise en œuvre élaborées par le GRZ**, qui ont été distribuées aux écoles afin d'informer les enseignants, les administrateurs et les élèves de la politique de réinsertion, et d'aider les écoles, les parents et les tuteurs à aider les filles à terminer leur scolarité après l'accouchement.⁸

⁶ MESVTEE (2014) *Bulletin statistique de l'éducation*.

⁷ MESVTEE (1997) *Politique de réincorporation*

⁸ Vera Wedekind et Tomaida Milingo (2015) *Second Chances for Young Mothers : La politique zambienne de réintégration à l'école*. Série d'études de cas de Time to Learn. Lusaka, Zambie : Projet Time to Learn de l'USAID.



ETUDE DE CAS - ÉCOLE SECONDAIRE MCENGA

L'école secondaire Mcenga, dans le centre du district de Mcenga, enregistre une moyenne de 12 grossesses par an - soit 5 % de la population étudiante - et 80 % d'entre elles retournent à l'école après leur congé de maternité (Mcenga, 2012-2014). Le programme de réinsertion a été introduit dans l'école au début des années 2000 dans le cadre du Programme pour l'avancement de l'éducation des filles (PAGE). Le ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Formation professionnelle et de l'Éducation précoce (MESVTEE) a réalisé une formation circulaire sur la politique avec l'école et a fourni aux administrateurs des copies de la politique et du formulaire de congé de maternité. Le personnel du PAGE a sensibilisé différents groupes de parties prenantes de la région à la politique, notamment les chefs traditionnels et les politiciens locaux, et des séances d'orientation ont été organisées dans différents villages pour encourager les communautés à permettre aux jeunes mères de réintégrer l'école. Les élèves ont été informés de la politique de réinsertion par de multiples canaux, notamment par leurs enseignants et dans le cadre d'activités extrascolaires. La direction de l'école rencontre toutes les élèves enceintes et les encourage à demander un congé de maternité et à retourner à l'école à une date ultérieure. La majorité des filles sont revenues après leur congé de maternité convenu. Les professeurs principaux et les mentors assurent le suivi de toutes les élèves qui ne retournent pas à l'école. Une fois qu'une élève est revenue, un employé de l'école - qui peut être un enseignant-mentor, un conseiller d'orientation ou un membre de l'APE - la rencontre pour s'assurer qu'elle se sent incluse dans les activités scolaires. Le personnel a remarqué que les filles qui avaient réintégré l'école étaient extrêmement motivées pour terminer leurs études à temps après le congé de maternité (Wedekind et Milingo, 2015).

Autres problèmes et questions à prendre en compte

Avenues d'éducation alternatives

Les populations déplacées de force arrivent dans les pays d'accueil après avoir manqué une partie de leur éducation à cause du conflit et ont des difficultés à poursuivre leur éducation car elles sont maintenant à un âge avancé et ne peuvent pas être mises avec des enfants plus jeunes dans les écoles primaires. Pour un autre exemple de voies alternatives d'éducation en cas de déplacement, voir : **Le programme d'éducation alternative de l'Ouganda pour les apprenants plus âgés**, qui leur permet de compléter 7 ans d'éducation primaire dans un programme accéléré de 3 ans. Le programme s'attache à les regrouper de manière appropriée par âge, au lieu de les regrouper par niveau d'éducation.

Équivalence des diplômes et harmonisation de l'éducation

L'harmonisation des qualifications en matière d'éducation reste un défi dans toute la région, notamment en ce qui concerne l'équivalence pour ceux qui ont des diplômes ou qui ont suivi des études dans des pays étrangers. Les systèmes d'équivalence de documents permettent de combler les différences de diplômes et de systèmes éducatifs dans la région. Quels systèmes les pays de la région des Grands Lacs ont-ils développés pour faciliter l'équivalence des diplômes et l'harmonisation de l'éducation entre les pays d'accueil et les pays réfugiés ? **Pour un exemple, voir : Le système IREMO du Rwanda mis en œuvre par le Conseil de l'enseignement supérieur** - une plateforme en ligne qui traite les diplômes obtenus à l'étranger et délivre un certificat d'équivalence pour le système rwandais.

Enseignement supérieur en dehors des camps

De nombreux réfugiés vivant dans des camps de la région fréquentent des écoles situées dans ces espaces afin d'en faciliter l'accès, car les camps sont souvent situés dans des zones rurales où les services éducatifs nationaux sont limités. Cependant, cela limite leur intégration globale au sein des communautés d'accueil, surtout s'ils souhaitent poursuivre des études secondaires et supérieures. Comment les pays facilitent-ils l'accès à l'éducation en dehors des camps ? Plus précisément, que font les gouvernements de la région des Grands Lacs pour garantir l'égalité d'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur, compte tenu des contraintes financières,





des barrières linguistiques et des disparités entre les systèmes éducatifs ? Pour remédier à ce genre de difficultés, des pays comme la Zambie s'associent au HCR pour offrir des bourses aux réfugiés afin qu'ils puissent accéder à l'enseignement supérieur et s'intégrer. **Pour plus d'informations, voir : le [programme de bourses d'études supérieures DAFI du HCR en Zambie pour l'enseignement supérieur des réfugiés](#).**

Centres d'apprentissage numérique et d'innovation pour l'apprentissage

Instant Network Schools (INS) est une initiative conjointe de la Fondation Vodafone et du HCR, dont l'objectif est de donner aux jeunes réfugiés, aux communautés d'accueil et aux enseignants un accès à l'internet et à du matériel d'apprentissage numérique. Au total, **36 écoles du réseau** fonctionnent dans des camps de réfugiés en RDC, au Kenya, au Sud-Soudan et en Tanzanie. Ces **écoles ont touché plus de 86 000 élèves et 1 000 enseignants**.⁹ Les programmes éducatifs axés sur la technologie dans les centres INS intègrent 9 éléments clés : **l'appropriation du programme, les initiatives locales, la formation des enseignants, le contenu éducatif, la gestion du contenu/des tablettes, la connectivité, l'alimentation, le matériel et le suivi et l'évaluation**.¹⁰ Dans la région des Grands Lacs, les centres INS sont présents dans les **camps de Mole, Boyabu, Inke et Bili (RDC)** - et dans le **camp de Nyarugusu (Tanzanie)**. L'INS vise à relever les défis communs de l'éducation dans les situations de déplacement, tels que le manque d'infrastructures et de matériel pédagogique, le nombre élevé d'élèves par enseignant, l'accès à l'éducation et le taux élevé d'abandon scolaire, par le biais d'une approche en trois volets :¹¹

- **Engagement communautaire** : Les évaluations conjointes sur le terrain sont complétées par des consultations communautaires afin de co-développer des solutions avec les membres de l'école et les représentants de la communauté.
- **La technologie facilite l'apprentissage** : La technologie est utilisée pour soutenir l'enseignement des matières du programme national en déplacement.
- **De bout en bout** : Les programmes axés sur la technologie risquent de devenir obsolètes - par exemple, des laboratoires informatiques sans électricité ni accès à Internet ou des enseignants formés aux TIC ayant un accès limité au matériel technologique. La Fondation Vodafone et le HCR utilisent une approche holistique afin de transformer les salles de classe en centres d'apprentissage en fournissant de l'électricité, un accès à Internet et des services TIC.

⁹ <https://www.vodafone.com/vodafone-foundation/focus-areas/instant-network-schools>

¹⁰ Albane Coeurquétin (2017) Écoles en réseau instantané : Un programme d'éducation connectée. Fondation Vodafone

¹¹ Ibid.

